



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN



Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2023-2024

Du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024



ÉQUIPE DE RÉALISATION

Rédaction

Ismaël Ouattara, Chargé de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Révision

Anne Malamoud, Directrice générale, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mathieu Laroche, Coordonnateur du plan directeur de l'eau, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

REMERCIEMENTS

Plusieurs acteurs de l'eau ont participé au suivi du plan directeur de l'eau. Nous tenons à les remercier pour leur participation.

LOGO DE L'ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2023). *Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2023-2024*. Normandin, Québec. 23 pages.

Table des matières

Table des matières	3
Introduction.....	4
Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau.....	5
Les grands dossiers.....	6
Suivi et avancement du plan d'action	10
Tableau de suivi et de l'avancement du PDE.....	11
Bilan du plan directeur de l'eau 2014-2024	20
Hausse du nombre d'objectifs et d'actions.....	20
Les cibles des objectifs et des actions	21
Précisions sur la mise en œuvre des actions.....	22
Annexe.....	23

Introduction

L'OBV Lac-Saint-Jean a pour mandat d'élaborer puis de mettre à jour un Plan directeur de l'eau (PDE), de le promouvoir et d'en suivre la mise en œuvre. Le PDE est un outil de planification et d'aide à la décision qui permet d'orienter les actions à réaliser en matière d'eau dans le bassin versant du lac Saint-Jean.



L'élaboration du PDE 2014-2024 s'est faite entre 2010 et 2012 en collaboration avec les acteurs de l'eau du bassin versant du Lac-Saint-Jean. Le PDE a reçu l'approbation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en août 2014. Des mises à jour ont été réalisées en continu de 2014 à 2024. La mise en œuvre de ce PDE par les acteurs de l'eau s'est conclue en mars 2024.



Le suivi de la mise en œuvre du PDE permet de connaître l'état d'avancement du plan d'action du PDE. Les acteurs de l'eau transmettent des informations à l'OBV Lac-Saint-Jean afin de compléter la mise à jour de l'état de l'indicateur des objectifs et des actions. Ce suivi annuel de la mise en œuvre du PDE 2014-2024 est présenté dans les pages suivantes de ce document.



Une mise à jour complète du PDE a été réalisée en 2023-2024 pour produire le PDE 2024-2034. Cela a été réalisé en collaboration avec les acteurs de l'eau par différents moyens, notamment par des consultations publiques permettant de colliger les préoccupations et solutions. Des activités de concertation ont permis d'identifier et d'inscrire au PDE 2024-2034 5 problématiques prioritaires, 13 orientations et 58 objectifs. Ce PDE mis à jour a été déposé au MELCCFP et est en attente d'approbation.



La promotion du PDE vise à faire connaître aux différents acteurs de l'eau le contenu du PDE afin de favoriser la mise en œuvre d'actions et l'atteinte des objectifs. L'OBV Lac-Saint-Jean s'appuie notamment sur une stratégie de mobilisation développée en 2017 pour promouvoir les éléments prioritaires du PDE, principalement à l'aide d'activités et d'outils d'information et de sensibilisation.

Le « Bilan de la mise à jour et de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau 2023-2024 » présente :

- Les principales réalisations de l'OBV Lac-Saint-Jean en lien avec la mise à jour et la mise en œuvre du PDE;
- Les projets mis en œuvre en 2023-2024 et qui participent à l'atteinte d'objectifs du PDE;
- Le suivi et l'avancement des objectifs et actions du PDE.

Principales activités en lien avec la mise en œuvre du plan directeur de l'eau

Dans le cadre de son mandat, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise des actions qui sont en lien direct avec la mise en œuvre du PDE. Quelques exemples de ces activités sont présentés ci-dessous. Il est important de noter que ces activités réalisées par l'OBV Lac-Saint-Jean sont souvent associées à des actions de mobilisation.

Pour plus d'informations concernant toutes les activités de l'OBV Lac-Saint-Jean, consultez le [Rapport des activités](#).

Informer et sensibiliser

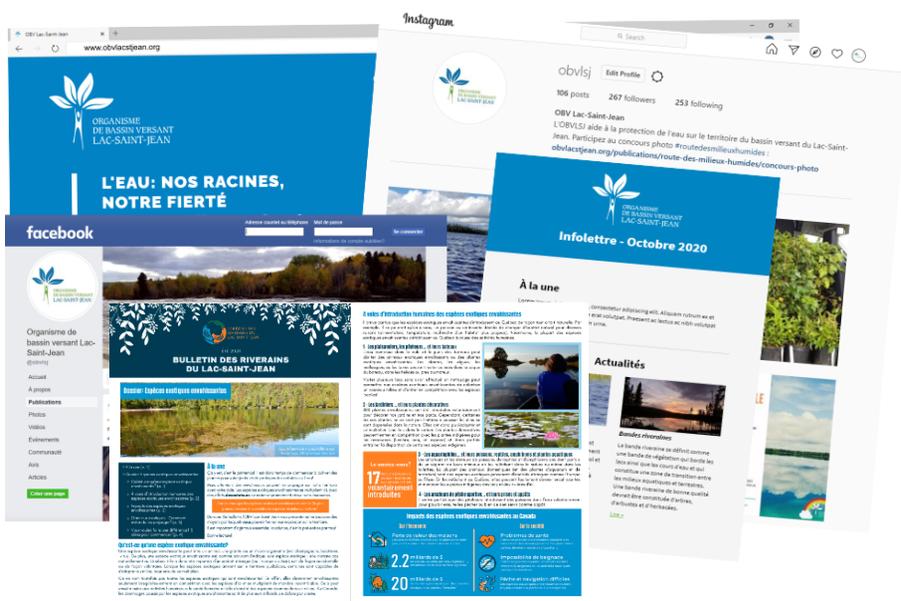
La sensibilisation et l'information constituent des étapes préliminaires indispensables à la réalisation ou à la mise en œuvre du PDE. Afin d'informer et de sensibiliser les acteurs de l'eau, divers outils de communications sont utilisés tels que le site internet, les réseaux sociaux (Facebook et Instagram), une infolettre et le [bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean](#).



Un programme financier disponible pour favoriser la mise en œuvre :

- **Le Fonds Bleu**

Le *Fonds Bleu* a été créé par l'OBV Lac-Saint-Jean en 2013. L'objectif de ce fond est de favoriser la mise en œuvre du plan d'action du PDE en aidant financièrement les acteurs de l'eau. Ce programme permet de financer des projets de sensibilisation, d'information et de concertation. Le comité de sélection du Fonds Bleu analyse les projets en continu.



Les grands dossiers

Les Sentinelles des lacs

Le projet [Sentinelle des lacs](#) est un réseau de riverains bénévoles coordonné par l'OBV Lac-Saint-Jean. Une Sentinelle a pour tâche d'observer et de suivre fréquemment un lac pendant la saison estivale dans le but de déceler la présence de problématiques (érosion, espèces exotiques envahissantes, algues bleu-vert, etc.). Les informations sont recueillies dans un carnet qui est transmis en fin de saison à l'OBV. Ensuite, l'OBV produit un bilan qui facilite la mise en place de projets adaptés aux problématiques observées.

En 2023, des sentinelles étaient actives sur **1 lac**.

 **Objectifs du PDE associés* : 1.6, 2.1, 2.2, 4.2**

La restauration des bandes riveraines

En 2023, dans le but d'encourager la remise à l'état naturel des rives, l'OBV a développé et coordonné un projet dans les municipalités de Chambord, La Doré et de Lac-Bouchette. Le but de ce projet était la mise en place d'un programme de subvention citoyenne pour la revégétalisation des bandes riveraines.

Dans le cadre de ce projet, 34 riverains se sont inscrits et 799 végétaux ont été commandés. À maturité, ces plantes couvriront l'équivalent de près de seize terrains de tennis. De plus, une bande riveraine modèle a été aménagée à l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette. Le projet se poursuivra en 2024 et en 2025 sur le territoire de la plupart des municipalités de la MRC du Domaine-du-Roy et pourrait être reproduit sur le territoire d'autres MRC.

 **Objectifs du PDE associés* : 2.1, 3.4, et 4.3.**



La Route des milieux humides

Dans le but de sensibiliser la population du Lac-Saint-Jean à l'importance des milieux humides, l'OBV Lac-Saint-Jean a lancé en 2016 la [Route des milieux humides](#) (RMH).

La RMH est un **itinéraire comprenant 13 sites répartis autour du lac Saint-Jean**. Un portrait des différents sites a été présenté aux acteurs du territoire pour initier la réalisation d'actions de sensibilisation, restauration, interprétation ou d'aménagement de milieux humides sur le territoire.

Objectif du PDE associé* : 3.4

En 2023, un projet a été élaboré pour mettre en valeur la tourbière du lac Ouiatchouan dans la municipalité de Lac-Bouchette. Il permettra des travaux de remises en état (trottoir en bois et sentier pédestre), des aménagements fauniques, l'installation de panneaux de sensibilisation, la réfection et la création de belvédères, l'organisation de bioblitz, etc.

Ce projet est élaboré en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD), la Société de gestion environnementale (SGE), la municipalité de Lac-Bouchette et la MRC du Domaine-du-Roy.

Les photos ci-contre présentent des photos de l'état actuel du site (trottoir et sentier).

Les travaux débiteront durant l'été 2024 et une activité de lancement sera organisée pour marquer l'ouverture du site en été 2025.



Le mois de l'eau

Depuis 2018, l'[Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean](#) et l'[Organisme de bassin versant du Saguenay](#) travaillent de concert afin de



célébrer le **mois de l'eau au Saguenay-Lac-Saint-Jean**, qui a lieu tout au long du mois de juin. Avec la collaboration de plusieurs partenaires régionaux, diverses activités récréatives et éducatives sont proposées chaque année à la population.

Chaque année, un [Cahier spécial sur l'eau](#) est élaboré avec divers collaborateurs.

Édition 2023 du Cahier spécial sur l'eau.

Réseau de lacs témoins

Le Réseau des lacs témoins (RLT) est un réseau qui permet de caractériser dans le temps et de façon détaillée les lacs et leur évolution. Conséquemment, ce réseau permet d'acquérir des données pour établir le niveau trophique d'un lac, de suivre son évolution dans le temps, de dresser un portrait général de la qualité de l'eau du lac en question et de favoriser la prise en charge des problèmes et des solutions à l'échelle locale.

En 2023, les activités proposées se sont déroulées en mode hybride (en ligne et en présentiel) et elles ont été offertes par différentes organisations. En voici quelques exemples :

- Sensibilisation sur le thème de l'eau,
- Distribution et plantation d'arbres,
- Corvées de nettoyage,
- 7 Capsules sur les services rendus par les milieux humides du Saguenay – Lac-Saint-Jean,
- Inauguration de la station de lavage de bateaux,
- Jeux et concours,
- Rallye de l'eau,
- Chasse au trésor,
- Etc.

En somme, pour l'édition 2023 du Mois de l'eau, il y'a eu 27 partenaires pour 36 activités ludiques et de sensibilisation. Plusieurs prix ont été remis via les différents concours organisés.

 **Objectif du PDE associé* : 1.6**

Dans le bassin versant du Lac-Saint-Jean, c'est le lac Quiatchouan qui a été sélectionné. Les échantillonnages sur ce lac ont débuté en 2022, et sont réalisés une fois par mois de mai à octobre, soit six fois par année. En parallèle, le ministère a également débuté un projet de réalisation de profils physicochimiques des lacs participants au RSVL. En 2023, trois lacs ont été visités à trois reprises, soit le lac à Almas à Chambord, le lac Trottier à Normandin et le lac Rond à Sainte-Hedwidge.

 **Objectif du PDE associé* : 2.4**

Transfert de connaissance sur les espèces exotiques envahissantes

En 2021, un comité régional de concertation sur les Espèces exotiques envahissantes (EEE) composé de divers acteurs de la région avait été mis en place pour favoriser les discussions sur les enjeux liés aux EEE dans la région.

Par la suite, en 2022, plusieurs tournées de formation et d'information respectivement à l'attention des municipalités et des citoyens se sont déroulées dans chacune des MRC de la zone de gestion de l'OBV. À l'hiver et au printemps 2023 plusieurs acteurs ont été sollicités (acteurs municipaux, agricoles, citoyens...) pour des séances de formation, de sensibilisation et d'information. D'autres types d'actions en matière de prévention, de gestion et de lutte contre les EEE devraient également être mises en place.

Un [guide d'information](#) avec le portrait de la situation par MRC a été produit à cet effet (voir l'exemple pour la MRC Lac-Saint-Jean ci-contre) et des cartes ont aussi été réalisées afin de présenter les observations des plantes exotiques envahissantes dans les municipalités et MRC.

 **Objectif du PDE associé* : 2.4**



Suivi et avancement du plan d'action

Le **suivi du plan d'action du PDE** est présenté dans les pages suivantes sous forme de tableau. **Pour chaque objectif et pour chaque action, un suivi est réalisé tous les ans grâce à des indicateurs** qui permettent de connaître l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. Les informations recueillies permettent également d'identifier :

- Où des efforts doivent être faits pour les prochaines années;
- Si certaines actions ne sont finalement pas réalisables ou inadaptées à la réalité;
- Si les actions doivent être retravaillées par les membres de la table de concertation.

Ce bilan permet également de vérifier si les indicateurs choisis sont adéquats. Dans le cas contraire, ils peuvent être modifiés.

Les actions de ce plan d'action sont majoritairement mises en œuvre par les acteurs de l'eau (municipalités, associations de riverains, comités de bassins versants, etc.). Le rôle de l'OBV Lac-Saint-Jean peut être plus ou moins important en fonction des besoins des acteurs (financement, soutien technique, etc.). Il est donc possible que certaines actions se réalisent sans l'intervention de l'OBV Lac-Saint-Jean.

Le plan d'action du PDE est fréquemment modifié, **des actions et des objectifs peuvent être ajoutés ou mis à jour au fil des années, ce qui influe sur son état d'avancement**. Par exemple, en 2019-2020, 5 actions ont été ajoutées ce qui a provoqué une variation des pourcentages des actions en partie réalisées et non réalisées (voir graphique ci-contre). Autre exemple, pour une action, les sources de données qui permettaient de faire le suivi peuvent avoir changé. Cela peut rendre la comparaison difficile et nuire à la progression de son indicateur. L'action qui était alors réalisée voit son statut modifier et elle devient « en partie réalisée ».

Tableau de suivi et de l'avancement du PDE

ORIENTATION 1 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE ET DE L'EAU DE SURFACE		
	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques	500 permis émis pour le remplacement d'une ancienne installation septique d'ici 2017.	La cible a été atteinte. Au total 2 252 ont été délivrés depuis 2012.
Action 1.1.1 Réaliser la vidange périodique des installations septiques et l'identification sommaire des installations	95% des résidences isolées du secteur municipalisé vidangées d'ici 2016	La cible a été atteinte. 100% des résidences isolées du secteur municipalisé ont été vidangées.
Action 1.1.2 Sensibiliser les propriétaires de résidences isolées et les municipalités à l'importance d'avoir une installation septique conforme et efficace	7000 documents distribués d'ici 2014	Au total, 2 210 documents distribués aux riverains, 4 576 propriétaires de résidences isolées en TNO sensibilisés, 1 792 visites sur le site internet de l'OBV, 1 953 personnes sensibilisées par les municipalités, 2 350 personnes via les journaux municipaux.
	Nombre de rencontres organisées avec les élus	5 rencontres ont été organisées.
Action 1.1.3 Mettre à jour le répertoire des entreprises en lien avec les installations septiques et le rendre disponible auprès des municipalités	Répertoire mis à jour	La cible a été atteinte. Dernière mise à jour à venir courant été 2024.
Action 1.1.4 Mettre en place un mécanisme de suivi de l'efficacité des installations septiques	100% des municipalités et collectivité mettent en place un suivi d'ici 2017	Au total, 46% des municipalités ont déjà mis en place un suivi de l'efficacité des installations septiques.
Objectif 1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux	75% des stations ont une note de respect du suivi des surverses de 100% et une note de respect des exigences de surverses d'au moins 85% d'ici 2017.	La note n'est plus disponible.
Action 1.2.1 Diffuser les pratiques des municipalités en rapport avec la gestion de l'eau	1000 personnes ont consulté les pages du site internet de l'OBV sur les actions des municipalités d'ici 2014	Au total, 8 projets sont sur le site RÉPERT'EAU et 314 personnes ont consulté le site de l'OBV sur le sujet.
Action 1.2.2 Promouvoir une gestion écologique des eaux pluviales	1000 documents de sensibilisation à la gestion écologique des eaux pluviales distribués tous les ans entre 2012 et 2015	Au total, 157 vues uniques , 18 municipalités , 7 médias ont fait la promotion de la gestion écologique des eaux pluviales, 913 personnes touchées et 999 impressions .
Action 1.2.3 Organiser des activités de promotion et de démonstration des jardins pluviaux	5 municipalités ont participé	La cible a été atteinte. Au total 11 municipalités ont aménagé des jardins pluviaux.
	100 personnes ont participé aux activités d'information.	Au total, 12 personnes/17 bénévoles ont participé aux activités d'information.
	5000 personnes ont été atteintes par les différents médias.	Au total, 4 845 personnes ont été rejointes par les différents médias.
Objectif 1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traitées dans les plans d'eau et les cours d'eau	100% des municipalités ont un système de traitement des eaux usées fonctionnel et efficace d'ici 2017.	Au total, 69 % des municipalités ont un système.

Action 1.3.1 Soutenir les municipalités qui ne traitent pas leurs eaux usées dans la recherche de solutions	7 municipalités sont engagées dans une démarche pour la construction d'un système de traitement des eaux usées d'ici 2017.	La cible a été atteinte en 2022.
Objectif 1.4 Diminuer les concentrations en coliformes fécaux	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016.	9 stations de la liste ont des mesures de coliformes fécaux dont 7 dépassements observés (Rivière Ticouapé, Belle Rivière, Ashuapmushuan, Mistassini, Petite Péribonka, Moreau et Rivière à l'Ours)
Action 1.4.1 Finaliser le retrait des animaux dans les cours d'eau	100% des éleveurs bovins ont retiré leurs animaux des cours d'eau.	La cible a été atteinte. Le programme de financement du MAPAQ s'est terminé en 2012.
Action 1.4.2 Sensibiliser les producteurs agricoles à un bon entretien des clôtures et des abreuvoirs	100% des éleveurs bovins sensibilisés.	Aucune activité n'a été organisée depuis 2012.
Objectif 1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries	Des solutions pour diminuer les quantités de contaminants dans les rejets ont été appliquées pour 5 industries.	Ne s'applique plus.
Action 1.5.1 Inventorier et quantifier les rejets des industries	Un inventaire des industries a été réalisé d'ici 2014.	Ne s'applique plus.
Action 1.5.2 Déterminer des moyens de diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries dans l'eau et dans le sol	100% des industries ont déterminé des moyens de diminuer les quantités de contaminants d'ici 2016.	Ne s'applique plus.
Objectif 1.6 Améliorer les comportements et les pratiques	20% des riverains ont modifié leur comportement d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas été mesuré pour l'ensemble du bassin versant.
Action 1.6.1 Réaliser des activités de sensibilisation avec les écoles sur le thème de l'eau	40 classes participent à une activité d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, 686 classes ont participé à des activités de sensibilisation.
Action 1.6.2 Réaliser des activités de sensibilisation sur le thème de l'eau dans des bassins versants ciblés	10 000 personnes ont été sensibilisées.	6 930 personnes ont été sensibilisées par différents moyens (vidéos, articles, réseaux sociaux, etc.).
	15 publications en lien avec les activités.	La cible a été atteinte. Au total, 18 articles et 1 communiqué de presse ont été publiés.
Objectif 1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs sur la qualité de l'eau et réduire le nombre et l'impact des dépotoirs illégaux	100% des dépotoirs connus sont étudiés d'ici 2017.	Ne s'applique plus.
	100% des dépotoirs illégaux découverts ont été démantelés.	Ne s'applique plus.
Action 1.7.1 Connaître la qualité de l'eau de surface et/ou de l'eau souterraine à proximité des anciens dépotoirs	Une étude sur la qualité de l'eau aux environs des anciens dépotoirs est réalisée d'ici 2014.	Ne s'applique plus.
Action 1.7.2 Organiser des journées de nettoyage le long des cours d'eau	15 cours d'eau ont été nettoyés d'ici 2017.	La cible a été atteinte. Au total, au moins 28 activités de nettoyage ont été réalisées.
Action 1.7.3 Sensibiliser la population à l'impact des dépotoirs illégaux et aux solutions alternatives	10 000 personnes ont été sensibilisées à l'impact des dépotoirs illégaux d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, 10 409 personnes sensibilisées.

Objectif 1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures de bleuets et de pomme de terre	Diminution de 10% des superficies avec application de pesticides dans les municipalités où l'on retrouve de la culture de bleuets et/ou de pommes de terre.	Au total, 17 288 ha pour la culture du bleuet et 2 606 ha pour la culture de pommes de terre.
Action 1.8.1 Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuets et de pommes de terre	Le suivi de la qualité de l'eau des sources d'eau potable à proximité des cultures de bleuet et de pomme de terre est réalisé d'ici 2015.	Ne s'applique plus.
Action 1.8.2 Mettre en œuvre des moyens de lutte alternatifs à l'utilisation de pesticides	1 projet est mis en place par année d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, 19 projets ont été mis en place.
Action 1.8.3 Augmenter les superficies en bleuetières biologiques	16 % des superficies des bleuetières sont biologiques d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, 26 992 ha de bleuetière biologiques.
Action 1.8.4 Utiliser le réseau d'avertissements phytosanitaires régional pour la culture du bleuet et la culture de la pomme de terre	70 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain et 30 au réseau pomme de terre d'ici 2016.	La cible a été atteinte. 9 producteurs sont inscrits au réseau pomme de terre et 68 producteurs sont inscrits au réseau bleuet nain pour un total de 77 producteurs .
Action 1.8.5 Diffuser les exemples, outils et guides qui incitent à une diminution de l'utilisation des pesticides	1000 personnes ont consulté des articles ou des documents diffusés	La cible a été atteinte. 1186 personnes ont consulté des articles ou des documents diffusés.
Action 1.8.6 Sensibiliser les municipalités à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau	100% des municipalités ont été sensibilisées.	Au total, 13 municipalités ont été sensibilisées à l'importance d'analyser la présence de pesticides dans l'eau.
Objectif 1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements.	Au total, 2 215 personnes ont été sensibilisées à l'économie d'eau et aux comportements responsables.
Action 1.9.1 Sensibiliser les résidents des municipalités ne possédant pas de stations de traitement des eaux usées à l'économie d'eau potable et à l'adoption de comportements responsables.	75% des résidents rencontrés se sont engagés à modifier leurs comportements.	

ORIENTATION 2 : PRÉVENIR L'APPARITION DE FLEURS D'EAU D'ALGUES BLEU-VERT ET LE VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ DES PLANS D'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau	La fréquence de dépassement du critère s'améliore d'une catégorie d'ici 2016	9 stations ont été mesurées, dont 2 atteignent les cibles fixées . Le choix des stations varie d'une année à l'autre.
Action 2.1.1 Gérer les fumiers selon les réglementations existantes	10 agriculteurs ont été financés pour gérer les fumiers de façon adéquate d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, 42 agriculteurs ont été financés par le MAPAQ depuis 2012.
	60 entreprises ont reçu un diagnostic depuis 2020.	Aucune.

Action 2.1.1 bis Améliorer la performance environnementale des enclos d'hivernement	70% d'enclos ont vu leur performance environnementale a été améliorée suite aux recommandations de la phase 1.	
Action 2.1.2 Appliquer de bonnes pratiques pour limiter l'impact de l'épandage du fumier	3 activités terrain par an sur les bonnes pratiques de l'épandage du fumier sont organisées d'ici 2014.	Une activité regroupant 6 producteurs dans le projet <i>Cohorte Groupe d'innovation en grandes cultures biologiques</i> .
Action 2.1.3 Utiliser le concept de "Lotissement de conservation" pour les nouveaux projets de développement	2 de projets de « lotissement de conservation » réalisés d'ici 2017.	La cible a été atteinte. Au total, au moins 29 projets réalisés ou en développement.
Action 2.1.4 Mettre en place un projet de laboratoire vivant visant à la transition vers des pratiques agricoles durables	Des pratiques réalisées.	Ne s'applique plus.
Objectif 2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des fleurs d'eau d'algues bleu-vert	2 000 personnes sont formées à l'identification des algues bleu-vert d'ici 2015.	Au total, au moins 242 personnes formées depuis 2018.
Action 2.2.1 Organiser des rencontres d'identification d'algues bleu-vert lors des assemblées générales annuelles des associations de riverains	1000 personnes rencontrées pour l'identification des algues bleu-vert d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, au moins 978 dépliants sur les algues bleu-vert ont été distribués , des rencontres réunissant un total de 290 personnes et 1329 visiteurs sur la page du site web de l'OBV.
Action 2.2.2 Promouvoir le site internet Info Algues Bleu-Vert	1 000 visiteurs par an.	La cible a été atteinte. Au total, 1 258 vues uniques . Au total, 1 617 visites .
Objectif 2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines	Augmenter de 10% la longueur des bandes riveraines du lac ou du cours d'eau dont l'IQBR est entre 75 et 100 jusqu'à 95% d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas été mesuré pour tous les lacs ou cours d'eau.
Action 2.3.1 Mettre en place un programme de restauration des bandes riveraines	50% des municipalités ont mis en place un programme de restauration des bandes riveraines d'ici 2016.	Au total, 27% des municipalités ont un programme de restauration des bandes riveraines.
Action 2.3.2 Organiser une formation sur la protection et la gestion des lacs et des cours d'eau à l'intention du secteur municipal	50 inspecteurs municipaux et élus ont reçu une formation d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total 69 employés municipaux dont au moins 50 inspecteurs et 4 élus ont suivi une formation.
Action 2.3.3 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	100 000 arbres distribués d'ici 2017. 20 000 arbustes distribués d'ici 2017.	Au total, 50 798 végétaux ont été distribués.
Action 2.3.4 Distribuer des arbres et des arbustes pour la restauration des bandes riveraines	3 activités terrain sont organisées par année d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, au moins 7 activités terrain organisées pour un total de 18 producteurs .
Action 2.3.5 Réaliser des approches collectives pour la restauration des bandes riveraines de cours d'eau agricoles	75% de producteurs agricoles se sont engagés dans la restauration des bandes riveraines. 75% de la longueur de rive dégradée des cours d'eau dont la bande riveraine a été restaurée.	La cible a été atteinte. Au total, 150 producteurs rencontrés, 148 sensibilisés, 617 km de bandes riveraines diagnostiquées pour un taux de participation de 98,6% et 3 projets sur 20 déjà en cours de réalisation (15%).
Objectif 2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore	100% des lacs visés par un projet de développement pour lesquels la capacité de support a été respectée d'ici 2017.	Au total, 5 lacs sont suivis grâce au réseau de surveillance volontaire.

Action 2.4.1 Suivre la qualité de l'eau de lacs par le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et diffuser les résultats	14 lacs sont suivis par le RSVL d'ici 2015.	Au total, 11 lacs sont suivis.
Action 2.4.2 Mettre en place un projet pilote de modélisation du phosphore dans les lacs	Les projets pilotes ont été mis en place.	1 projet de suivi de la qualité de l'eau du lac Saint-Jean a été mis en place.

ORIENTATION 3 : MAINTENIR L'INTÉGRITÉ DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES, RIVERAINS ET HUMIDES

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés	Superficie des habitats évaluée et/ou restaurée d'ici 2015.	Ne s'applique plus.
Action 3.1.1 Caractériser les habitats du poisson et réaliser un inventaire piscicole	Une caractérisation de l'habitat du poisson et un inventaire piscicole sont réalisés sur la rivière Ouiatchouan et au lac Abel d'ici 2014.	Au total, 3 caractérisations réalisées.
Action 3.1.2 Aménager les cours d'eau pour améliorer l'habitat du poisson	5 projets d'aménagements qui visent à améliorer l'habitat du poisson d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, 7 projets ont déjà été réalisés.
Objectif 3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes	Comité de travail mis en place.	La cible a été atteinte. Comité de travail déjà formé.
	20 organisations participent à l'une des interventions de prévention.	Au total, 13 organisations participent à des interventions de prévention.
	2500 personnes sensibilisées.	La cible a été atteinte. Au total, 2 229 personnes sensibilisées.
	Réseau de surveillance mis en place.	Ne s'applique plus.
Action 3.2.1 Mettre en œuvre le plan d'action sur les espèces exotiques envahissantes	Comité de travail mis en place.	La cible a été atteinte. Comité de travail déjà formé.
	20 organisations participent à l'une des interventions de prévention.	Au total, au moins 13 organisations participent à des interventions de prévention.
	2500 personnes sensibilisées.	La cible a été atteinte. Au total, 2 229 personnes sensibilisées.
	Réseau de surveillance mis en place.	Ne s'applique plus.
Objectif 3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides, aquatiques et riverains	100% d'intégrité des occurrences d'espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables d'ici 2017.	L'indicateur n'a pas été mesuré.
Action 3.3.1 Réaliser un document présentant les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables et le diffuser	1 500 documents sur les espèces à statut particulier ont été distribués d'ici 2014.	Ne s'applique plus.
Objectif 3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides	100 ha de superficie mis en valeur d'ici 2016.	La cible a été atteinte. Le projet de la <i>Route des milieux humides</i> a permis de mettre en valeur un totale de 25 789 ha .

	1 500 personnes sensibilisées d'ici 2016.	La cible a été atteinte. Au total 37 757 personnes ont été sensibilisées.
Action 3.4.1 Créer un répertoire des milieux humides et le publier	Répertoire créé d'ici 2014.	La cible a été atteinte.
Action 3.4.1bis Faire un portrait des milieux humides qui ont déjà été mis en valeur et mettre en place un programme de suivi de ces milieux	Portrait et programme de suivi réalisés d'ici 2016.	La cible a été atteinte.
Action 3.4.2 Promouvoir les guides de bonnes pratiques d'aménagement à proximité d'un lac, d'un cours d'eau et d'un milieu humide auprès des riveraines et des entrepreneurs	15 organisations rendent disponible le guide des bonnes pratiques d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, 22 organisations différentes ont distribué des dépliants à des riverains et des producteurs agricoles.
Action 3.4.3 Sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'eau et la population à la conservation des milieux humides	20 médias publient des articles sur les milieux humides par an.	Au total, au moins 13 médias différents locaux et internationaux.
	20 classes suivent des ateliers sur les milieux humides par an.	Au total, 74 personnes, 14 classes et camps de jour , plusieurs groupes suivent des ateliers sur les milieux humides.

ORIENTATION 4 : RESTREINDRE L'ÉROSION DES BERGES, L'ENVAISEMENT ET LA SÉDIMENTATION DES PLANS D'EAU ET DES COURS D'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 4.1 Réduire les quantités de matières en suspension dans les secteurs problématiques	Les concentrations médianes de matières en suspension s'améliorent d'une catégorie d'ici 2017.	1 station sur 4 a été échantillonnée. Aucune amélioration observée.
Action 4.1.1 Réaliser des travaux en milieu agricole pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 structures réaménagées ou construites en milieu agricole d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, 130 structures aménagées (déversoirs, descentes, avaloirs, voies d'eau).
Action 4.1.2 Modifier les pratiques culturales pour réduire les apports de matières en suspension aux cours d'eau	10 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, 57 producteurs ont bénéficié de l'aide d'un agronome dans la région.
Objectif 4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges	100% des cours d'eau ou de plans d'eau problématiques suivis d'ici 2017.	Inconnu.
Action 4.2.1 Faire un suivi de l'érosion des berges au lac Saint-Jean	Réalisation d'un suivi du taux d'érosion au lac Saint-Jean tous les ans.	La cible a été atteinte. Suivi réalisé.
Action 4.2.2 Réaliser une compilation des études sur l'érosion au parc national de la Pointe-Taillon et faire une analyse des données manquantes	Compilation de documents réalisée d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Compilation réalisée.
Action 4.2.3 Réaliser des travaux de stabilisation de la berge autour du lac Saint-Jean	Réaliser le programme de stabilisation des berges tous les ans.	La cible a été atteinte. Travaux réalisés.
Action 4.2.4 Documenter l'érosion des berges des rivières lacs et réservoirs afin d'identifier les secteurs problématiques	4 MRC ont documenté les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire.	1 MRC documente les secteurs problématiques d'érosion sur leur territoire.
Objectif 4.3 Minimiser l'apport de sédiments d'origine anthropique dans les plans et les cours d'eau	Seuil de 98% de conformité des traverses de cours d'eau aux articles du Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État d'ici 2015	Le taux de conformité de 98,52% sur les UAF (23-71, 0 vérifié, 024-71 98,74% , 25-71 98,55% , 27-51 94,80%)
	Des moyens afin de diminuer l'apport de sédiments ont été mis en œuvre dans 20 exploitations agricoles en 2015.	La cible a été atteinte. Au moins 257 exploitations agricoles ont mis en œuvre des moyens pour diminuer leur apport en sédiments.
	50 personnes sensibilisées à la gestion écologique des fossés.	La cible a été atteinte. Au total, 142 personnes sensibilisées.
Action 4.3.1 Assurer une formation adéquate des travailleurs affectés à la pose des pontceaux	100% des compagnies offrent des formations à leurs employés aux 2 ans.	Inconnu.
Action 4.3.2 Sensibiliser les agriculteurs aux pratiques permettant de diminuer les apports de sédiments aux cours d'eau	100 agriculteurs participent à une journée terrain d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Au total, plus de 118 producteurs agricoles ont participé à une journée terrain.
Action 4.3.3 Promouvoir la gestion environnementale des fossés auprès des responsables de l'entretien des réseaux	50 gestionnaires informés sur la gestion des fossés d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Au total, 61 responsables informés.

ORIENTATION 5 : ASSURER UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT EN EAU POTABLE

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités	100% des municipalités et des MRC engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable d'ici 2017.	Au total, 25 municipalités, soit 83% , sont engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
Action 5.1.1 Mettre en œuvre la Stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable	100% des municipalités sont engagées dans la stratégie d'ici 2017.	Au total, 25 municipalités, soit 83% , sont engagées dans la stratégie de protection et de conservation des sources destinées à l'alimentation en eau potable.
Action 5.1.2 Rendre disponible l'information sur la localisation des puits municipaux et leurs aires de protection	Les données sont disponibles sur Info-Sol.	Aucune activité.
Objectif 5.2 Évaluer le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères	100% du territoire municipalisé pour lequel le potentiel des nappes d'eau souterraines et des aquifères a été évalué d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013.
Action 5.2.1 Dresser un portrait de la ressource en eau souterraine de la région	L'analyse du potentiel des nappes d'eau souterraine et des aquifères a été réalisée sur 100% du territoire municipalisé d'ici 2014.	La cible a été atteinte. Le PACES du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été finalisé en 2013.
Objectif 5.3 Réduire la consommation en eau potable	Diminution de 20% du Nombre de litres d'eau consommés par personne et par jour d'ici 2014.	La cible a été atteinte. (Données Québec)
Action 5.3.1 Participer à la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	Les municipalités participent à la Stratégie d'économie d'eau potable jusqu'en 2014.	La cible a été atteinte. 100% (30 municipalités).

ORIENTATION 6 : HARMONISER LES USAGES EN LIEN AVEC L'EAU

	CIBLE	ÉTAT DE L'INDICATEUR
Objectif 6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement aux résidents ainsi qu'aux propriétaires de bâtiment en zones inondables	100% des résidents et propriétaires informés d'ici 2015.	
Action 6.1.1 Informer l'ensemble des résidents et des propriétaires de bâtiments en zones inondables des risques, des causes d'inondation et des contraintes d'aménagement	100% des propriétaires ont été informés d'ici 2013.	Au total, 1 087 personnes ont été informées.
	12 cartes à grande échelle, c'est-à-dire une par municipalité concernée d'ici 2014.	Au total, 9 municipalités ont des cartes des zones inondables.

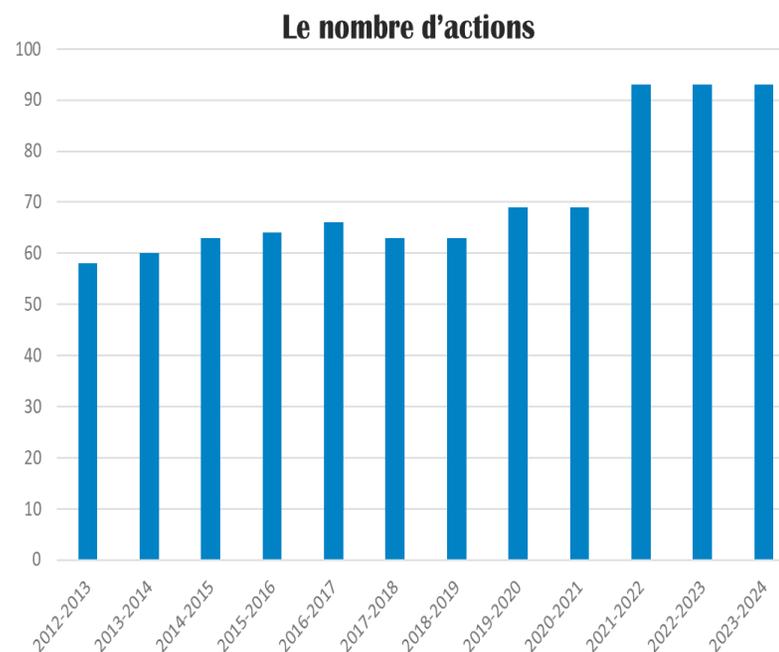
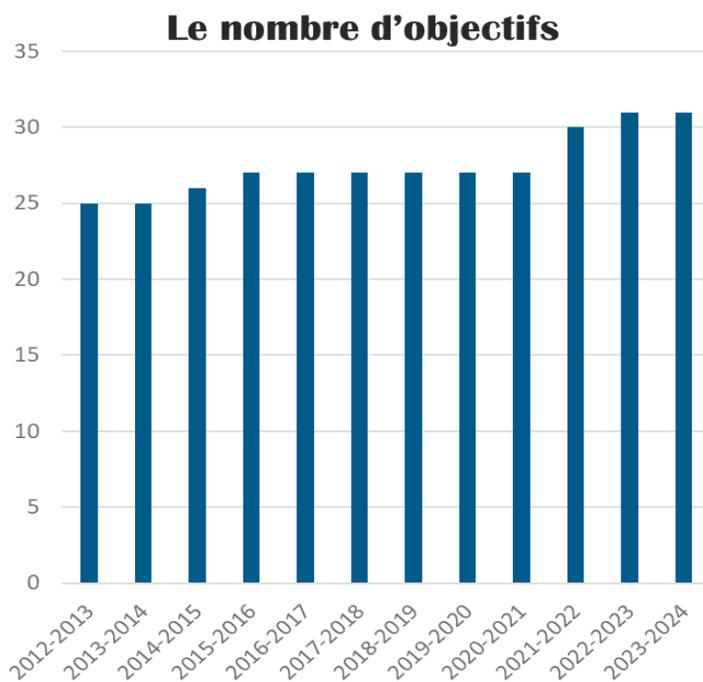
Action 6.1.2 Mettre en place un mécanisme qui permet à tous les nouveaux propriétaires d'être informés à propos des zones inondables	100% des nouveaux propriétaires ont été informés d'ici 2014.	Au total, 94 propriétaires ont été informés
Objectif 6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau	Le taux de satisfaction aux tables de concertation à atteindre d'ici 2017 est : Échanges et prise de parole (1) : 90% Information reçue (2) : 85% Animation de la table (3) : 90% Bilan (4) : 85%.	La cible a été atteinte. Amélioration observée.
Action 6.2.1 Créer des conseils de bassin versant locaux (CBV)	5 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire d'ici 2015.	3 conseils de bassin versant sont actifs sur le territoire : le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Ouiatchouan, le Comité de bassin versant de la rivière Ticouapé et le Conseil de bassin versant de la Belle Rivière.
Action 6.2.2 Créer un réseau des associations de riverains du bassin versant du lac Saint-Jean	Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est créé d'ici 2017.	La cible a été atteinte. Environ, 40 associations font partie de ce réseau.
Action 6.2.3 Favoriser les projets de gestion intégrée de l'eau dans les sous-bassins-versants agricoles	3 projets de gestion intégrée de l'eau dans des sous-bassins-versants agricoles sont réalisés d'ici 2015.	La cible a été atteinte. Il y a 4 projets : bassin versant de la Belle Rivière, bassin versant de la Petite rivière Eusèbe, bassin versant de la rivière Moreau et bassin versant du Petit marais de Saint-Gédéon.
Objectif 6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et cours d'eau et en développer de nouveau	Augmentation de la fréquentation des accès aux plans d'eau et aux cours d'eau d'ici 2017.	Indicateur non mesuré.
Action 6.3.1 Créer et distribuer une carte touristique sur les accès publics à l'eau	Une carte touristique sur les accès à l'eau est créée d'ici 2014.	La carte n'est plus disponible.
Action 6.3.2 Mettre en œuvre le projet - Les Routes d'eau et de glace du Lac-Saint-Jean	Le projet des Routes d'eau et de glaces est réalisé d'ici 2014.	Le projet des Routes d'eau et de glace n'existe plus.
Action 6.3.3 Développer un réseau de parcs régionaux associés au réseau hydrographique	5 nouveaux sites de parcs régionaux sont créés d'ici 2017.	Nouveaux sites créés dans les 10 secteurs du Parc régional des Grandes Rivières .
Objectif 6.4 Limiter les mauvaises pratiques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015.	Au total, 255 personnes ont été informées.
Action 6.4.1 Identifier les bâtiments localisés dans des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	La carte de localisation des bâtiments dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain est réalisée d'ici 2014.	Au total, 16 municipalités et 1 MRC ont des cartes de localisation.
Action 6.4.2 Sensibiliser aux bonnes pratiques les propriétaires et les locataires de bâtiments et de terrains localisés dans/et à proximité des zones potentiellement exposées aux glissements de terrain	100% des propriétaires et des locataires ont été sensibilisés d'ici 2015	Au total, au moins 255 personnes ont été informées.

Bilan du plan directeur de l'eau 2014-2024

Le cycle de 10 ans du plan directeur de l'eau (PDE) 2014-2024 arrive à terme. Un court bilan est présenté ci-dessous pour décrire l'évolution du PDE au fil des années.

Hausse du nombre d'objectifs et d'actions

Au départ, le PDE comportait 6 orientations, 25 objectifs et 57 actions. En cours de cycle, les objectifs et les actions ont été mis à jour de façon continue, notamment en raison de nouvelles préoccupations ou des constats faits lors des suivis annuels. Au terme des dix années, on constate une augmentation des objectifs et des actions.

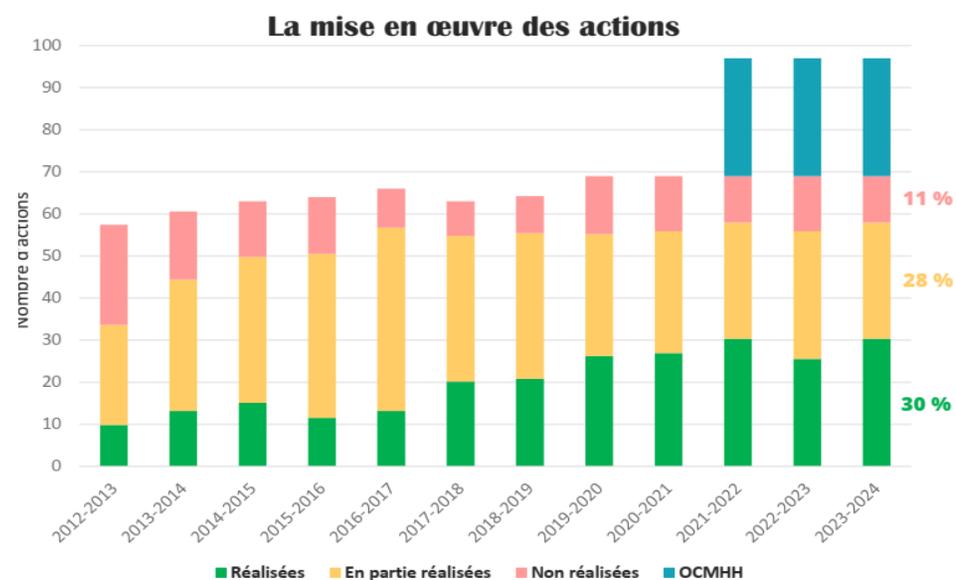
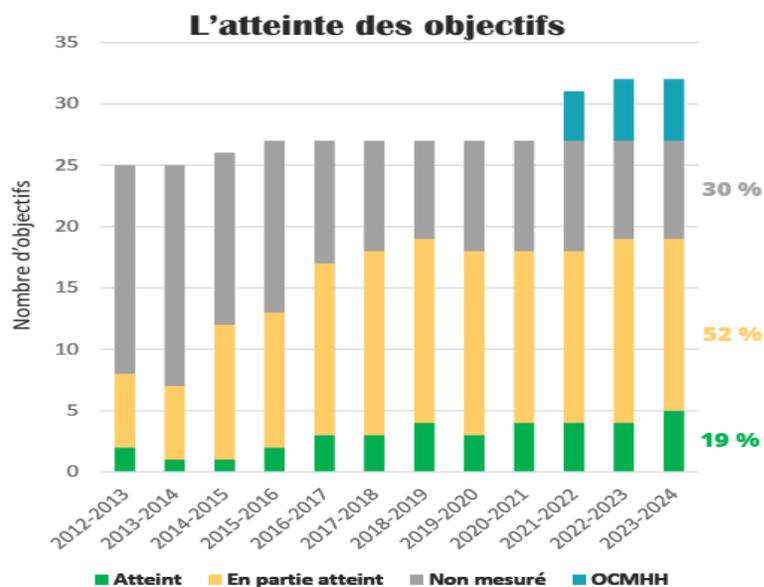


Les cibles des objectifs et des actions

Chaque année, l'OBV Lac-Saint-Jean réalise un suivi des indicateurs et des cibles attribués aux objectifs et actions du PDE. Un bilan est présenté ci-dessous.

Le premier graphique ci-dessous permet de constater une hausse graduelle au fil des années pour l'atteinte des cibles attribuées aux objectifs du PDE 2014-2024. Au terme des 10 ans, 19% des objectifs (en vert) ont atteint ou dépassé la cible fixée. Pour 52% des objectifs (en jaune), une progression vers la cible a été mesurée, sans toutefois l'atteindre. De plus, le suivi n'a pas été possible pour 30% des objectifs (en gris), souvent en raison de l'incapacité à mesurer l'indicateur sélectionné en raison d'un changement dans la disponibilité des données. Il est à noter que les objectifs du PDE 2014-2024 avaient pour la plupart été élaborés avec une vision idéaliste qui illustre un état à atteindre pour corriger complètement ou en grande partie un problème, sans se limiter nécessairement aux ressources disponibles. Cela explique que seulement 19% des objectifs ont atteint les cibles. Par ailleurs, des *objectifs de conservation des milieux humides et hydriques* (en bleu) ont été ajoutés au PDE sur demande du ministère. C'est ce qui explique leur apparition lors des dernières années.

Le second graphique témoigne également d'une hausse graduelle de la mise en œuvre d'actions au fil des 10 années. Il permet de constater que 30% des actions prévues (en vert) ont été mis en œuvre en atteignant les cibles. Il y a également 28% des actions qui ont été réalisés sans toutefois atteindre la cible. 11% des actions inscrites au PDE n'ont pas été mises en œuvre et cela s'explique souvent par des difficultés à obtenir du financement pour des projets, par manque de volonté politique ou en raison de changement de priorités. Enfin, des actions associées aux objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (en bleu) ont été ajoutées au PDE.



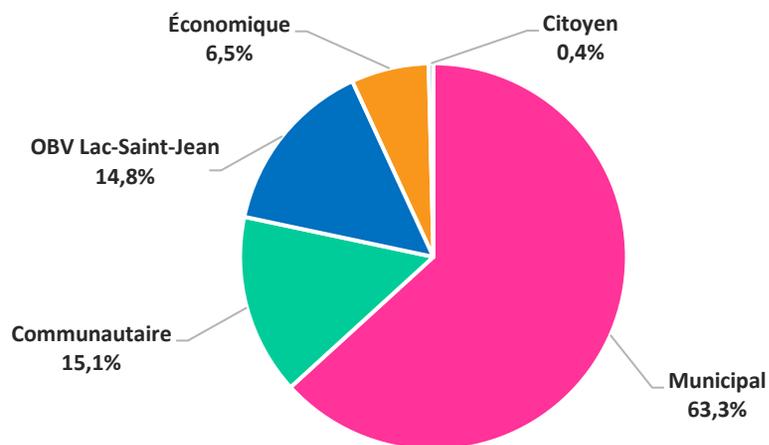
Précisions sur la mise en œuvre des actions

Une analyse de la mise en œuvre des actions du PDE permet d'identifier les acteurs de l'eau impliqués et les types d'actions les plus réalisées.

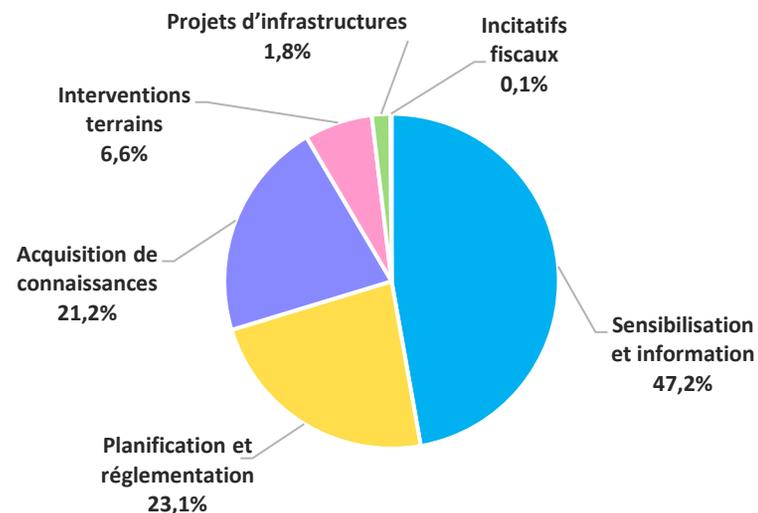
Ainsi au terme des 10 années, les acteurs de l'eau qui se sont engagés le plus fréquemment comme maîtres d'œuvre d'actions sont les acteurs municipaux pour plus de 60% des actions. Des acteurs des secteurs communautaires et économiques étaient également responsables de la réalisation d'actions. L'OBV Lac-Saint-Jean a aussi coordonné des actions, notamment lorsque l'étendue territoriale concernait l'ensemble de la zone de gestion et qu'aucun maître d'œuvre n'était proposé.

De plus, les actions de sensibilisation et d'information correspondent à près de 50% des actions réalisées au fil des années. À cela s'ajoutent des actions de planification, de réglementation, de l'acquisition de connaissances, des interventions terrain ainsi que quelques projets d'infrastructures et des incitatifs fiscaux. En somme, il y a eu une diversité d'actions mises en œuvre.

Les maîtres d'œuvre des actions



Les types d'actions



Annexe

Annexe 1 : Liste des objectifs du PDE.

1.1 Diminuer la pollution liée aux installations septiques des résidences isolées
1.2 Diminuer le nombre de débordements des réseaux unitaires municipaux
1.3 Éliminer les rejets d'eaux usées municipales non traités dans les plans d'eau et les cours d'eau
1.4 Diminuer les concentrations de coliformes fécaux
1.5 Diminuer les quantités de contaminants dans les rejets des industries
1.6 Améliorer les comportements et les pratiques qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau
1.7 Connaître l'impact des anciens dépotoirs et réduire l'impact des dépotoirs illégaux sur la qualité de l'eau
1.8 Diminuer les quantités de pesticides et de fertilisants dans l'eau en provenance des cultures
1.9 Réduire la quantité de contaminants des eaux usées municipales non traitées et réduire leur volume à la source
2.1 Diminuer et limiter les apports de phosphore de sources anthropiques dans l'eau
2.2 Rendre autonome la population pour l'identification des algues bleu-vert
2.3 Maintenir et restaurer les bandes riveraines
2.4 Connaître l'état de santé des lacs en regard du phosphore
3.1 Évaluer et restaurer les habitats aquatiques et riverains ainsi que les milieux humides dégradés
3.2 Éviter la propagation des espèces envahissantes
3.3 Protéger les espèces à statut précaire, menacées ou vulnérables associées aux milieux humides
3.4 Conserver et mettre en valeur les habitats aquatiques, riverains et humides
4.1 Réduire les quantités de MES dans les secteurs problématiques
4.2 Documenter, suivre et atténuer les secteurs problématiques d'érosion des berges
4.3 Minimiser l'apport de sédiments dans les plans d'eau et les cours d'eau
5.1 Améliorer la protection des sources d'approvisionnement en eau potable des municipalités
5.3 Réduire la consommation en eau potable
6.1 Faire connaître les risques, les causes d'inondation et les contraintes d'aménagement en zones inondables
6.2 Améliorer la concertation lors de projets de développement en lien avec l'eau
6.3 Accroître l'utilisation des accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau et en développer de nouveaux

[Fin du document]



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

1013, rue du Centre sportif,
Normandin, Québec G8M 4L7

T 581 719-1212
C 418 515-0312

info@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org